

Séance du Conseil Municipal du 30 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le trente mai à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Dominique DHUMEAUX, Maire.

Etaient présents : MM. DHUMEAUX Dominique, BERGUES Philippe, GAUTIER Gérard, Mmes BOUCHER Christine, LE BLAY Marion, PAVY Jocelyne, GUÉRIN Yolande

Absents excusés : MM. NICOLLE Laurent, PORCHER Patrick, BARILLEAU Maxime

Absents : Mme PAVY Virginie, MM. HARDONNIERE Patrice, FAJOLE Didier

Date de convocation : 24 mai 2018

Date d'affichage : 05 juin 2018

Nombre de membres :

En exercice	13
Présents	7
Votants	9

Monsieur BERGUES Philippe a été élu secrétaire de séance.

Monsieur NICOLLE Laurent a donné procuration à Monsieur DHUMEAUX Dominique.

Monsieur PORCHER Patrick a donné procuration à Madame LE BLAY Marion.

//

Ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion de ce soir et demande si le Conseil souhaite ajouter d'autres points. Aucun autre point n'est ajouté à l'ordre du jour.

//

Sélection du devis pour le garde-corps de la terrasse de l'Auber du Pêcheur (18.57)

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il est nécessaire de mettre un garde-corps à la terrasse de l'Auber du Pêcheur.

Trois devis sont présentés par Monsieur Gérard GAUTIER, 2^{ème} adjoint qui est en charge de ce dossier :

1. Devis par la société UCCELLO pour un montant de 9 500,00 euros HT
2. Devis par la société DABIN pour un montant de 6 811,20 euros HT

3. Devis par la société C.I.M.S. pour un montant de 6 160,00 euros HT

Il est précisé que le devis de l'entreprise UCCELLO propose uniquement un garde-corps en inox tandis que les deux autres proposent de l'acier.

Après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité** sélectionne le devis de la société DABIN pour un montant de 6 811,20 euros HT car il correspond au mieux aux spécificités esthétiques du projet global et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cet engagement.

//

Affaires diverses

- Choix du mobilier pour la terrasse de l'auberge : association de bois et aluminium pour les tables et chaises.
- Achat de chaises pour la Maison pour Tous : couleur gris clair RAL 7004, pieds noirs.
- Dalles de la terrasse de l'auberge : le grand format est retenu.
- Sur le terrain situé à Bois-Laurent, une scène en verdure sera réalisée.
- Dates du prochain conseil municipal : mercredi 11 juillet à 19h30

La séance est levée à 19h55.

//

Ce compte-rendu comporte une délibération numérotée 18.57.

M. DHUMEAUX Dominique	M. BERGUES Philippe	M. GAUTIER Gérard	M. NICOLLE Laurent
			ABSENT
M. HARDONNIERE Patrice	M. FAJOLE Didier	Mme GUERIN Yolande	Mme LE BLAY Marion

ABSENT	ABSENT		
Mme BOUCHER Christine	M. BARILLEAU Maxime	Mme PAVY Jocelyne	M. PORCHER Patrick
	ABSENT		ABSENT
Mme PAVY Virginie			
ABSENTE			